

CAP METIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Diplôme de Niveau 3

N° RNCP : 39032 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (date enregistrement : 15/04/2019)

Retrouvez les débouchés et le taux d'insertion sur la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39032/>

Code Rome : F1601 <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/fichemetierrome?codeRome=F1601>

Descriptif :

Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP exerce ses activités en toute sécurité pour lui et son environnement et trouve son emploi dans toutes les entreprises des secteurs suivants :

-la plâtrerie dite « sèche » : mise en œuvre de plaque de plâtre ou assimilés sur ossatures, de complexes de doublage, de carreaux de plâtre, de cloisons alvéolaires, de carreaux de terre cuite, de carreaux de béton cellulaire, etc., y compris le traitement des joints et des finitions ;

- la plâtrerie traditionnelle : mise en œuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel, allégé, projeté et décoratif
- les plafonds modulaires
- l'isolation intérieure thermique et acoustique.

Il contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons, contre-cloisons ...) par la construction d'ouvrages, alliant des performances thermiques, acoustiques, antieffraction, participant à la protection incendie, à la finition et à la décoration.

Il exerce son activité sur les instructions de sa hiérarchie et en relation avec les autres intervenants dans l'acte de construire.

Prérequis :

Cette formation s'adresse aux adultes en reconversion professionnelle.

De nombreux dispositifs de prise en charge existent. Ils dépendent de votre situation personnelle. Nous vous accompagnons pour choisir le financement le plus adapté et le plus favorable pour vous. Le coût de la formation est déterminé en fonction du nombre d'heures proposé dans le plan de formation suite à un positionnement.

Dispositif PRF : être orienté par une structure habilitée par la Région qui établira une prescription (ex : Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale...).

Ne pas avoir bénéficié, dans un délai d'un an, d'une formation qualifiante financée par la Région (sauf dérogation).

Coût moyen de la formation :

Dispositif PRF (Appel d'offres Région) : 14,27 €.

Autres public : 14 €

Durée : La formation se fait en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

Le nombre d'heures est défini à l'issue du positionnement et dépend de la situation de chacun.

Modalités et délai d'accès

Informations collectives.

Candidature avec CV et lettre de motivation, étudiée lors d'un entretien individuel de motivation.

Réponse sous 8 jours ouvrés à l'issue de l'entretien.

Modalités d'évaluation

Examen final CAP Métiers du plâtre et de l'isolation.

Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement collectif en présentiel

Supports pédagogiques

Formateur du Campus des métiers et de l'artisanat de la Lozère : Yvon ARNAL

Stage en entreprise : Maître de stage

Attestations :

Diplôme de l'Éducation Nationale

Attestation des acquis de fin de formation pour les apprenants n'ayant pas obtenu l'examen.

Finalité : Certification Professionnelle.

Modalités de paiement et conditions financières :

Se référer aux [Conditions Générales de Vente](#) disponibles sur notre site internet.

Programme de Formation : Préparation à l'examen du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation.

Le programme de la formation répond aux exigences du référentiel du diplôme.

Le texte du référentiel est consultable sur le site EDUSCOL.

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_MPI.html

Les blocs de compétences du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation sont les suivants :

- Etude et préparation d'une intervention,
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant,
- Réalisation de travaux spécifiques,
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement,
- Langue vivante étrangère obligatoire

Contact

Service Formation Professionnelle Continue

Tél : 04.66.49.80.86

Mail : formation@cma-lozere.fr

Vous trouverez toutes les informations pratiques et les personnes ressources en cliquant [ICI](#)